Diocèse de Rimouski

JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE

Liste des églises et chapelles désignées

«Dans nos paroisses, les communautés, les associations et les mouvements, en bref, là où il y ades chrétiens, quiconque doit pouvoir trouver une oasis de miséricorde» (Bulle, No 12), faire un pèlerinage et recevoir l'indulgence plénière.

Pour donner suite à cette invitation du pape François, notre évêque, Mgr Denis Grondin, a désigné le sanctuaire Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père comme lieu diocésain où la «Porte de la Miséricorde» est située. Une animation spéciale y est offerte tout au long de l'année. Les détails de cette animation vous seront communiqués prochainement.

Pour permettre encore à plus de personnes de participer à ce grand *Jubilé*, Mgr Grondin, en plus de Pointe-au-Père, désigne cinq autres églises du diocèse comme lieux où il sera possible de faire un pèlerinage cette année et de faire les démarches pour recevoir l'indulgence plénière.

Voici la liste des églises désignées et le moment retenu pour le pèlerinage:

Région de Matane

Église Saint-Jérôme, le mardi 15 mars, à l'occasion d'un *Triduum avec le Dieu Miséricordieux* prêché par le Père Réal Levesque, p.m.é.

Région du Témiscouata

Église Notre-Dame-du-Lac, le dimanche 19 juin, jour de la fête des Pères.

Région de La Mitis

Église Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli, le lundi 15 août, à l'occasion de la fête de l'Assomption de Marie.

Région de Trois-Pistoles

Église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles le mercredi 14 septembre, à l'occasion de la fête de la Croix glorieuse.

Région de la Vallée de la Matapédia

- Église Saint-Jacques-le-Majeur de Causapscal, le dimanche 18 septembre, à l'occasion du dimanche de la catéchèse.
- Oratoire Saint-Joseph de Lac-au-Saumon, le mercredi 24 août.

Région de Rimouski-Neigette

Église Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père, tout spécialement lors de la neuvaine et de la fête de Sainte-Anne le 26 juillet.

En plus de ces églises désignées, Mgr Grondin veut visiter les chapelles des communautés religieuses du diocèse à l'occasion du *Jubilé de la Miséricorde*. Voici les jours retenus :

- Chapelle des Soeurs du Clergé de Lac-au-Saumon, le mardi 2 février, à l'occasion de la fête de la Présentation du Seigneur au Temple.
- Chapelle des Filles de Jésus, le dimanche 3 avril, à l'occasion du dimanche de la Miséricorde Divine.
- Chapelle des Ursulines, le samedi 30 avril, à l'occasion de la fête de Sainte-Marie-del'Incarnation.
- Chapelle des Frères du Sacré-Coeur, le vendredi 3 juin, à l'occasion de la fête liturgique du Sacré-Coeur.
- Chapelle des Soeurs du Saint-Rosaire, le mercredi 17 août, à l'occasion de la fête de la bienheureuse Élisabeth Turgeon, et le vendredi 7 octobre, à l'occasion de la fête de Notre-Dame-du-Rosaire.
- Chapelle de la Famille Myriam de Lac-au-Saumon, le dimanche 21 août, à l'occasion du rassemblement des familles lors du Relais champêtre.

Benoît Hins, v.g.

Publication: Le Rel@is N° 578, 21 janvier 2016